

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole**Séance du 21 décembre 2022**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 29  
Nombre de procurations : 05  
Nombre de conseillers votants : 34  
Date de convocation : 15 décembre 2022  
Date de publication : 28 décembre 2022

**Conseillers-ères présents-es :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane  
CHAMPANHET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, M. Daniel  
GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, M. Alexandre  
DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques  
PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme  
Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle  
DELAINE, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M.  
Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Justine  
GRUET, M. Hervé PRAT, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, M.  
Timothée DRUET, Mme Christine MUGNIER, Mme Nadine HERRMANN

**Référence**

22.21.12.123

**Commission**Vie Sportive, Culturelle et  
Associative**Objet**Demandes de subventions  
pour le festival « Cirque et  
Fanfares » 2023**Secrétaire de séance**

Nicolas GOMET

**Rapporteur**

Alexandre DOUZENEL

**Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :**

M. Mathieu BERTHAUD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
Mme Maryline MIRAT à Mme Isabelle MANGIN  
M. Patrice CERNELA à M. Jean-Pascal FICHÈRE  
Mme Laetitia JARROT-MERMET à M. Hervé PRAT  
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER

**Conseillers-ères absents-es non représentés :**

Mme Nathalie JEANNET (DCM 22.21.12.122-123-124) ; Mme Catherine  
NONNOTTE-BOUTON (DCM 22.21.12.127-128-129) ; Mme Isabelle  
DELAINE (DCM 22.21.12.139-140)

Le festival de rues « Cirque et fanfares » a connu un franc succès en 2022, après 2 années d'absence. Les réactions et les commentaires du public ont mis en évidence l'intérêt croissant des dolois, grand dolois, jurassiens, bourguignons et franc-comtois pour la programmation artistique de qualité de ce festival populaire.

Ainsi, les fanfares et compagnies des arts de la rue investiront le centre historique de Dole les 27 et 28 mai prochains.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Logistique / Sécurité	15 500 €	Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté	17 500 €
Prestations artistiques et droits	170 000 €	Conseil Départemental du Jura	40 000 €
Communication	15 000 €	Communauté d'Agglomération du Grand Dole	20 000 €
		Autofinancement	123 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>200 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>200 500 €</b>

Pour cet évènement fort contribuant au rayonnement de l'ensemble du bassin dolois, du Département et de la Région, la Ville de Dole sollicite une aide du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, du Conseil Départemental du Jura et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie Sportive, Culturelle et Associative » du 14 décembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus pour l'édition 2023 du festival « Cirque et Fanfares »,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes aux taux les plus élevés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Départemental du Jura
- Communauté d'Agglomération du Grand Dole

*Fait à Dole, le 21 décembre 2022.*

*Pour extrait certifié conforme,*

*Le Maire,*

*Jean-Baptiste GAGNOLUX*

